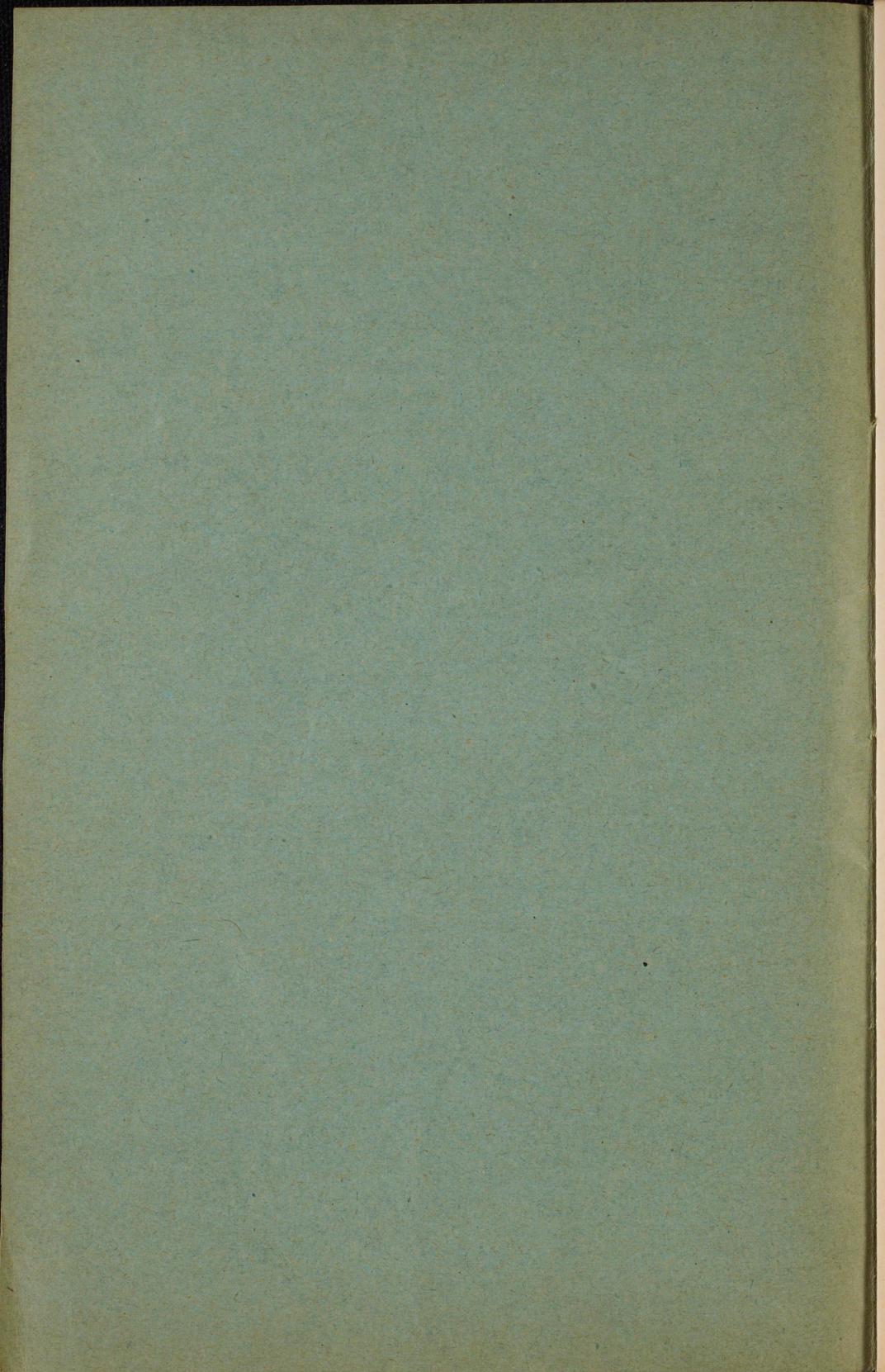


22

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

ED. 12825



QUESTIONS HISTORIQUES

LEGS
Auguste BRUTAILS
1859-1926

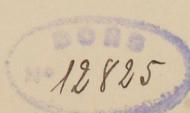
Comment la Gaule est devenue romaine¹.

Tout Français qui s'intéresse à l'histoire de son pays doit connaître le nom de M. Hirschfeld. Professeur à l'Université de Berlin, il a rendu à la science de notre passé autant de services que les plus actifs de nos propres érudits. L'étude des inscriptions latines de la Gaule aura absorbé la moitié de son existence de travailleur. Voilà un quart de siècle qu'il s'est chargé, pour le compte de l'Académie de Prusse, de les publier dans le *Corpus général des inscriptions anciennes*. En 1888, il a donné le recueil des textes de la Gaule narbonnaise. Ceux des Gaules lyonnaise et aquitanique viennent de paraître, en février 1899. Nous n'attendrons pas longtemps le volume consacré à la Gaule Belgique. Entre temps, dans une vingtaine de mémoires spéciaux, M. Hirschfeld élucidait quelques-uns des problèmes importants de nos origines. Partout, on reconnaît la même science, complète, précise, ferme, logique et probe. M. Hirschfeld aura été un des bienfaiteurs de l'histoire gallo-romaine, au même rang que Mabillon, dom Bouquet, Pardessus, Le Blant. Les noms auxquels on l'associe dispensent d'un plus long éloge.

Le volume que nous avons sous les yeux renferme les inscriptions des deux provinces essentiellement gauloises, la Lyonnaise ou Celtique, et l'Aquitaine. La province de Narbonnaise qui s'étend dans les vallées de l'Aude et du Rhône est fortement mêlée d'éléments étrangers, latins ou ligures. Au nord de la Marne, la province de Belgique est sans cesse en contact avec la barbarie germanique ou les légions romaines. De la Garonne à la Marne s'étend la vraie patrie des Gaulois ou des Celtes avant et pendant la domination romaine. C'est parmi eux que nous introduit aujourd'hui M. Hirschfeld.

Aussi le premier et principal problème qui nous sollicite en ouvrant ce livre est-il celui-ci : comment la Gaule est-elle devenue romaine, j'entends la vraie Gaule, celle de Gergovie, de Luctérius et de Teutatès ?

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, tome XIII, 1^{re} partie, 1899 : *Inscriptiones Aquitaniae et Lugdunensis*, publiée par M. Hirschfeld.



Nous possédons deux programmes ou mieux deux apologies de la politique impériale en Gaule. Ce sont également deux discours composés par des Romains, et qui sont adressés, l'un à des Gaulois mécontents de leurs maîtres, l'autre à des sénateurs jaloux de leurs sujets. Celui-là est la harangue prononcée en 69 par le légat Cérialis devant les Trévires et les Lingons révoltés, et c'est Tacite qui nous l'a conservée en l'arrangeant. Celui-ci est le discours par lequel l'empereur Claude, en 48, défend les priviléges de la Gaule, et on sait qu'il est gravé sur des tables de bronze, exposées dans le musée de Lyon : c'est le principal texte de ce recueil, dont il est, pour ainsi dire, la façade historique.

Ces deux discours se répondent et se complètent. Aux Gaulois, Cérialis vante la politique libérale des empereurs : « Vous pouvez, leur dit-il, devenir chefs de légions, gouverneurs de province ; entre vous et nous, point de priviléges, point d'exclusions, *nihil separatum, clausumve.* » Aux sénateurs, Claude rappelle l'obéissance des Gaules : « Elles ont fatigué le divin Jules pendant dix ans ; mais puis, c'a été l'obéissance ininterrompue dans les temps les plus troublés, la foi inébranlable pendant cent ans : *Si quis hoc intuetur quod bello per decem annos exercerunt diuom Julium, idem opponat centum annorum immobilem fidem, obsequiumque multis trepidis rebus nostris plus quam expertum.* »

Entre l'obéissance de la Gaule et la domination de Rome, le principal lien n'est donc plus la force. Des régions du *Corpus*, celle-ci est une des moins riches en souvenirs de guerre. Voyez la carte militaire de l'Algérie romaine : les postes fortifiés forment une trainée continue, qui traverse le pays en diagonale, de Tozer à Oran. Dans la Gaule Narbonnaise, on lit les dédicaces de portes et de remparts, et on retrouve le souvenir des vétérans qui l'ont colonisée : les villes y ont une cuirasse de pierres qui manque aux cités de la Gaule centrale. — Ce n'est pas que celle-ci soit entièrement dégarnie de troupes. Il y a à Lyon une colonie fortifiée et une cohorte de douze cents hommes. Mais Lyon est la capitale des Trois Gaules, la résidence d'un gouverneur, le siège de l'Administration fiscale ; il possède un hôtel des monnaies : c'est une cité à part dans sa province même, comme Alexandrie en Egypte et comme Rome en Italie ; au surplus, Lyon est presque une ville frontière, le grand carrefour des routes romaines, la clé de la protection militaire des Alpes et de l'Italie. — Sans doute encore, à des croisements de voies importantes, on signale en Gaule quelques détachements militaires : mais ils sont si peu de chose et restent si peu longtemps ! — La puissante armée des bords du Rhin surveille, évidemment, les provinces gauloises : mais elle campe à l'entrée du pays, elle n'y pénètre

pas, et c'est tellement un principe qu'elle est en dehors de la Gaule, qu'on appelle Germanies les districts cistrénans où les troupes sont établies. — Tout compte fait, il y a en Gaule autant de villes que de soldats. De Sens à Lillebonne, de Brioude à Nantes, les rivières de notre patrie fécondent joyeusement des terres pacifiques.

Les fonctionnaires sont des instruments d'autorité moins visibles et plus oppressifs que les armées, et il faut entendre par fonctionnaires, dans l'empire romain, non pas seulement les gouverneurs et leurs cohortes, les *procuratores* et leurs bureaux, mais aussi les affranchis et les esclaves du prince, les plus fastueux et les plus fâcheux des hommes. Un des esclaves de Tibère, employé au fisc de la Lyonnaise, voyageait avec une suite de seize personnes, dont deux cuisiniers et un médecin : c'était un personnage de plus grand embarras qu'un intendant de l'ancien régime. De ces gens-là, nous ne trouvons pas en Gaule un très grand nombre. Je laisse de côté, bien entendu, la ville de Lyon, où ils affluaient, et qui était un raccourci de Rome et quasiment une ville impériale. Dès qu'on s'en éloigne, le fonctionnaire est un monstre rare. L'Aquitaine est gouvernée par un légat : mais il est si peu encombrant qu'on ignore encore sa résidence ordinaire, et si elle est Bordeaux ou Poitiers. Un *procurator* impérial réside à Lectoure. Ça et là apparaissent des équipes d'esclaves du prince, attachés à quelque entreprise agricole ou minière. Chez les Rutènes dans le Rouergue, une troupe d'esclaves de Tibère exploitait les mines d'argent. Mais ces *familiae* étaient isolées, formant une société à part, et souvent perdues loin des grandes villes. En revanche, à Bordeaux, la cité la plus importante de la Gaule Chevelue après Lyon et Trèves, il n'y a, sur 350 inscriptions, qu'une seule mention d'un agent impérial : encore est-ce un licteur, qui n'a peut-être fait qu'y passer et y mourir. Ce ne sont pas les envoyés de César qui maîtrisent et qui métissent la Gaule.

Il y a plus à craindre, en apparence, des trafiquants italiens. Ils sont plus nombreux et plus audacieux. A leur manière, ce sont des agents de la nation victorieuse. Un contrat signé avec un marchand romain pèse sur un Gaulois aussi bien qu'une épée de légionnaire ou qu'un décret de légat. Ces *negotiatores* transalpins ont été, en Gaule et ailleurs, les avant-coureurs de la conquête et ses premiers bénéficiaires. On les trouve à Genabum au moment où Vercingétorix soulève la Gaule, et ils sont les victimes préférées de la guerre de l'indépendance. Le négoce italien ne prendra pas sous l'empire toute sa revanche d'un tel massacre. On dirait qu'il perd peu à peu cet esprit d'initiative

qui envoyait ses marchands en vedette des armées, à Cirta et à Ephèse. En Gaule, tout au moins, il cède le pas aux Orientaux, plus souples, plus actifs, à la parole plus riche, aux marchandises plus séduisantes. La concurrence orientale triomphe à Lyon sur l'importation italienne : de là, les *mercanti* de Syrie exploitent toute la Gaule. Tel, celui qui célèbre dans son épitaphe l'étendue de son commerce :

Ἐς πρᾶσιν ἔχων ἐμπόριον ἀγορασμάν
Μεστόν, ἐκ Ἀκουτανίης ὥδ' ἐπὶ Λουγουδούνοιο.

A Bordeaux, qui est avec Lyon la ville la plus cosmopolite de la Gaule, on coudoie des Grecs, des Syriens, des Asiatiques, des Espagnols, et pas un Italien. D'autres rivaux, ceux-là Gaulois, sont venus disputer aux Transalpins les marchés de la Celtique : les Trévires, que nous rencontrons à peu près partout, et qui, par leur richesse, leur orgueil trapu de parvenus, les entreprises lointaines et variées de leur commerce, rappellent les rois de la marchandise flamande du xiii^e siècle : ceux-ci, après tout, étaient des Belges comme les Trévires, et bon sang ne peut mentir.

Ces trois éléments de la force, de l'influence et de la sève romaines, le soldat, le fonctionnaire, le colon, ont laissé moins de traces en Gaule qu'en Espagne peut-être, à coup sûr qu'en Afrique, et en Illyrie. C'est d'elles-mêmes que la Lyonnaise et l'Aquitaine sont demeurées liées à Rome ; c'est avec une admiration spontanée que leurs habitants ont accepté la vie latine : ἄσπενοι, c'est le mot de Strabon ; καταπλαγέντες, c'est celui de Josèphe.

Est-ce à dire que César et ses héritiers n'ont pas indiqué à la Gaule, de gré ou de force, la direction de la voie romaine ? — César eut à assiéger des villes, à combattre des hommes, et, quoiqu'il n'aime pas à le dire, à résister à des dieux. Que devinrent, dans les premiers temps de la domination romaine, les villes, les dieux et les descendants des chefs ?

Deux villes gauloises avaient conservé l'orgueil de leurs murailles inviolées, Gergovie et Bibracte. C'étaient les métropoles des deux peuples les plus puissants de la Celtique, les Arvernes et les Eduens. Bibracte n'avait jamais été assiégée par César : il n'y séjourna qu'en ami. Gergovie avait repoussé ses assauts et l'avait vu battre en retraite. Puissamment assises sur des rochers en partie inaccessibles, elles semblaient le souvenir vivant de l'indépendance. Elles étaient inquiétantes par ce qu'elles rappelaient et par ce qu'elles valaient : le mont de Gergovie s'élève à 744 mètres ; celui de Bibracte ou le mont Beuvray, à 820. Elles

ne craignaient même pas que le ciel ne tombât sur elles, car il paraissait reposer sur leurs remparts.

César respecta l'une et l'autre ville : il était d'autant plus porté à ménager les Gaulois qu'il les avait eus pour adversaires. Auguste était de nature moins généreuse et plus prudente. Sous son règne, Gergovie et Bibracte cessèrent d'être des demeures d'hommes et des capitales de peuples. Les Eduens échangèrent les hauteurs abruptes du Morvan et l'escarpement du Beuvray contre les plaines de l'orient et les pentes gracieuses des collines autunoises. Gergovie fut abandonnée pour les terres grasses et ondulées qui s'élèvent de l'autre côté de l'Artière. Des villes neuves, *Augustodunum* (Autun) et *Augustonemetum* (Clermont), furent bâties. L'ordre fut donné un beau jour (on a supposé peu après l'an 12 avant notre ère), et les Gaulois quittèrent leurs vieilles demeures pour gagner les terres qui leur étaient assignées sur des rives opposées, à mi-coteau.

Tite-Live a décrit la tristesse solennelle de ces départs, lorsque les Albains descendirent vers Rome, *jam continens agmen migrantium impleverat vias, et conspectus aliorum mutua miseratione integrabat lacrimas.* J'ai peine à croire que les Gaulois eurent un tel désespoir : les textes ne mentionnent aucune révolte, aucune protestation. Ils se revirent chez eux, de l'autre côté de la plaine. Ces villes nouvelles étaient moins dangereuses pour Rome, mais aussi plus commodes pour eux. Ils y trouvaient un climat moins rude, des rues moins escarpées, de plus vastes espaces, des bâties neuves et d'un confort moderne, et plus de liberté physique. Ils y allèrent sans se plaindre, *ἀσμενοι*, pour reprendre l'expression de Strabon.

Il est vrai que ce changement de demeure marquait une décadence nouvelle de la liberté politique. Les noms mêmes des nouvelles cités étaient des marques de dépendance, des *notæ captivitatis*. *Augustodunum*, *Augustonemetum* signifient, celui-là « la ville », celui-ci « le sanctuaire » d'Auguste. Deux mots entrent dans leur formation, un nom commun, qui est celtique, un nom propre, qui est celui de l'empereur. Ce sont des Gaulois qui vont habiter ces villes neuves, mais elles ont Auguste comme fondateur éponyme.

Les journaux de ces derniers mois ont raconté l'histoire d'un frère de Béhanzin, placé au nom de la France à la tête d'une compagnie de tirailleurs dahoméens. Il la commandait de la double autorité que lui donnaient ses galons français et la parenté royale. Celle-ci paraissait peut-être plus respectable à ses subordonnés ; mais c'était des premiers qu'il était le plus fier, et

il rappelait avec une fatuité naïve qu'il était « grand chef » dans l'armée française. — Tel fut l'état d'âme des frères et des fils des héros de l'indépendance gauloise, lorsque César ou Auguste leur offrirent, en échange de la souveraineté locale, quelque grade supérieur dans les armées de l'empire.

Ils allèrent, sous des titres romains, commander ces Gaulois qui, à Saintes ou à Autun, auraient pu être leurs sujets, et qui étaient demeurés les clients de leur famille : *Classicus*, qui dirige sur le Rhin, au temps de Néron, l'escadron des cavaliers trévires, descend des rois du pays. Les épitaphes que ces hommes ont laissées, les monuments qu'ils ont élevés, montrent la complaisance avec laquelle ils inscrivent, en langue latine, leur qualité de citoyens et leur rang d'officiers. Des souvenirs nationaux, pas la moindre trace. Le chef saintongeais *Agedomapatis* a reçu de César, sans doute pour récompense de sa fidélité ou pour prix de sa soumission, le droit de cité romaine; entré par là dans la clientèle des Jules, il fait précédemment nom gaulois de ceux de *Caius Julius*; son petit-fils répudiera toute tradition gauloise, au moins en public : il se nomme *Caius Julius Victor*, et devient tour à tour, au temps de l'empereur Tibère, tribun d'une cohorte et préfet d'artillerie. Cette noblesse saintongeaise était alors le soutien orgueilleux du nom romain : revenus à Saintes, les chefs, honorés du prestige des guerres germaniques, élevaient de superbes édifices en l'honneur de la maison divine, et gravaient leurs noms et leurs titres au-dessous des noms et des titres des Césars.

Dans leur cité même, ces grandes familles ne sont pas exclues des premiers rangs. Rome les laisse là où elle les a trouvées. Elles fournissent à leur peuple des vergobrets, plus tard des duumvirs, quand les empereurs donneront un nom romain à la magistrature municipale. C'est parmi elles que sont choisis les prêtres de l'autel lyonnais de Rome et d'Auguste, qui est l'omnipotency de la Gaule. Les nobles éduens ou saintongeais terminent leur carrière par le suprême honneur de siéger et de prier devant le sanctuaire de César. De Lyon, comme du Rhin, ils reviennent frappés d'admiration de la chose romaine, *καταπλαγέντες*, pour emprunter le mot de Josèphe.

On a retrouvé à Cahors la base d'une statue élevée à un *Luctérius*, descendant ou apparenté de ce *Luctérius*, qui fut un des plus rudes adversaires de César. L'inscription porte : *Lucterio, omnibus honoribus in patria functo, sacerdoti aræ Augusti, civitas Cadurcorum ob merita ejus publice posuit*. Il y a un siècle que l'autre *Luctérius* armait contre le proconsul *Uxellodunum*, le dernier rempart de la Gaule. *Uxellodunum* n'a laissé

aucune trace; ses habitants ont dû descendre dans quelque bourgade de la plaine, mais le nom de Luctérius s'étale en formules latines sous une statue drapée de la toge romaine.

Le rôle des dieux gaulois, pendant et après la guerre de l'indépendance, est un des mystères de notre histoire nationale. Nul ne croira qu'ils soient restés impassibles et muets devant César : ce serait la première fois, dans la vie militaire du monde, que l'on aurait vu des batailles uniquement laïques et l'absolue neutralité de la religion. Mais le proconsul fait le récit de ses campagnes, il écrit ses *Res Gestæ* et non pas son *Iliade* : il tient les dieux à l'écart. — Sans doute son scepticisme l'a renseigné sur ce que vaut la divinité, gauloise ou romaine. Mais c'est son esprit politique, surtout, qui lui a suggéré le silence sur les dieux ennemis. A leur endroit, il ne lui échappe aucune parole de mépris, de colère ou de respect. Il ne les nie pas. Il n'en parle pas. Il se borne à les mettre au secret pendant toute la durée de la guerre, et il donne par là, je crois à dessein, l'impression qu'ils ont laissé leurs peuples lutter seuls contre Rome et que cette dernière avait leurs préférences.

Que les Gaulois aient adoré quelques grandes divinités, communes à toutes les tribus d'entre Marne et Garonne, César l'affirme très nettement dans une digression sur les mœurs de ses adversaires. Que ces divinités aient porté, au temps où il parlait d'elles, des vocables indigènes, cela va de soi, et, jusqu'à nouvel ordre, on peut supposer que les noms d'Esus, de Taranis, de Teutatès, incidemment cités par Lucain (et par lui seulement), sont ceux des principales divinités de la Gaule centrale. — Seulement, et c'est là une nouvelle surprise que nous procure César, le proconsul donne à tous les membres du panthéon gaulois des noms romains : c'est Mercure, dit-il, le plus adoré d'entre eux ; et ce sont, après lui, Apollon, Mars, Jupiter, Minerve ; et, de ces dieux, continue César, les Gaulois se font la même idée, ou peu s'en faut, que « les autres nations », entendons par là que les Grecs et que les Romains. Ainsi, après avoir dissimulé leur rôle pendant la guerre, il a caché leur vrai nom, il a négligé leurs attributs propres, il les a transfigurés en dieux romains. Cela encore, il est trop habile pour ne pas le faire de parti pris. Comme philosophe, il reconnaît, chez des peuples différents et sous des noms divers, l'adoration des mêmes forces de la nature et des mêmes facultés de l'esprit. Comme politique, et c'est ce qu'il est avant tout, il ouvre l'Olympe des vainqueurs aux Gaulois, il donne le droit de cité aux dieux avant de les donner aux hommes ; prenant les devants de la conquête,

escomptant ses résultats, il montre comment se fera la conversion des divinités celtiques.

Je dis la conversion des dieux, et non pas celle des hommes. De nos jours, Allah et Dieu sont des personnalités qui ne changent pas : le dévot peut quitter l'un pour l'autre, mais la divinité est immuable et intangible ; et c'est ce qui fait, lorsque ces deux dieux se rencontrent, l'angoissant danger des conflits religieux. Il n'en alla pas ainsi dans la Gaule. Les dieux des vaincus prirent, bon gré mal gré, les noms, l'attitude, le costume des dieux des vainqueurs. Les transformations que César leur avait suggérées, ils les acceptèrent. Le peuple n'eut pas à changer ses habitudes et ses sanctuaires : il put se borner à croire que ses dieux s'étaient perfectionnés.

Les inscriptions publiées par M. Hirschfeld sont le commentaire du passage de César. Un silence à peu près complet environne, sous la domination romaine, le souvenir d'Esus, de Teutatès, de Taranis. Certes, la religion nationale avait conservé plus d'une de ses pratiques, et un fort grand nombre de ses dieux. L'épigraphie nous révèle par leurs noms une multitude de divinités locales, vieilles et fort estimées, génies des sources et génies des montagnes pour la plupart. Les monuments figurés nous font connaître un cycle de divinités bizarres, aux attributs singuliers, et qui paraissent, au moins jusqu'ici, spéciales à la Gaule : tels sont le dieu à la roue, le dieu au maillet, le dieu cornu. Il est fort vraisemblable que ce sont les portraits de certaines divinités, jadis puissantes et demeurées communes à la Gaule. Seulement, ces figures sont le plus souvent anonymes, et, quand elles portent des noms, ce sont des noms romains presque toujours, et ce ne sont jamais les noms des divinités redoutables dont parle Lucain. Ces noms, au moins à l'heure présente, n'ont pas paru sur les inscriptions de la Lyonnaise et de l'Aquitaine, c'est-à-dire du pays même qui était leur patrie. A une exception près : on lit Esus sur un autel élevé à Paris dans les premiers temps de l'empire, et c'est tout.

On peut donc se demander si les empereurs n'ont pas veillé par leurs instructions, avec le même soin que Jules César dans ses commentaires, à ce que les noms indigènes des grands dieux nationaux ne fussent jamais prononcés et gravés publiquement, et l'inscription était, chez les Romains, la forme courante de la publicité. Qu'on pût les figurer, c'est possible. Mais on dirait qu'une défense a entouré leur vrai nom d'un redoutable mystère. Le nom d'un dieu est plus dangereux que son image ; c'est le mot d'ordre qui court de proche en proche, fait frissonner les assemblées, soulève les enthousiasmes. Il n'y aurait, au surplus, rien d'étonnant à cette proscrip-

tion des noms d'Esus, de Teutatès, de Taranis: c'étaient les dieux des victimeshumaines, et sans doute aussi des druides; leurs noms demeuraient associés, dans la crainte des Romains, aux rites sanguins et aux coutumes sinistres, et qui sait même? aux menaces de révolte. Les mesures qui ont atteint les prêtres et détruit les rites n'étaient pas sans viser les dieux. L'épigraphie ne parle pas plus des druides que de Teutatès.—S'il n'a pas été fait défense de les invoquer, cette abstention est plus significative encore. C'est qu'alors il y a eu chez les Gaulois un oubli singulièrement rapide des mots chers à leurs ancêtres. Les noms des hommes ont changé en Gaule moins vite que les noms des dieux.

Les seuls noms de grandes divinités qui s'entendent sur toute la Gaule devenue romaine, ce sont précisément ceux dont a parlé César. Ils se retrouvent, au *Corpus*, dans l'ordre indiqué par les *Commentaires*, Mercure étant le plus répandu de tous. Les inscriptions sont postérieures au moins d'un demi-siècle à la conquête, et elles confirment admirablement les pronostics que César donnait sur la métamorphose des dieux. Beaucoup de peuplades gauloises avaient, en dehors des chefs-lieux, de grands sanctuaires qui étaient le rendez-vous des dévotions courantes, des fêtes extraordinaires et des panégyries publiques: c'étaient des cités saintes s'élevant à côté des métropoles politiques, et rappelant en petit le temple de Jupiter du Latium ou l'autel du Confluent lyonnais. Or, dans ces lieux saints, les dieux de la cité se montraient dans leur avatar romain. C'est le Mercure de Berthouville (Eure), dont le trésor d'argent est une des merveilles du Cabinet des Médailles; c'est la Minerve de Notre-Dame d'Alençon (Maine-et-Loire), dont le trésor plus modeste est conservé au Louvre; à Yzeures, en Touraine, Minerve siégeait dans un temple dont les sculptures célébraient la classique bataille des géants; dans les ruines de Sanxay régnait Mercure ou Apollon, et peut-être les deux ensemble. Mais le plus célèbre de ces sanctuaires était encore celui de Mercure, bâti au sommet du Puy-de-Dôme chez les Arvernes.

Nulle part on n'aura une impression plus précise et plus forte de la politique et de l'œuvre romaines dans la Gaule celtique, qu'en s'arrêtant au milieu des ruines du temple arverne, et en reconstituant l'horizon du puy au temps de la paix romaine. La montagne, autrefois l'asile redouté d'une divinité aux rites sanguins, est devenue la résidence d'un dieu à la figure accorte et à l'humeur hospitalière, dont la statue colossale rayonne au milieu des bigarrures de marbres précieux: s'il conserve encore quelques attributs des jours de l'indépendance, le nom de Mercure qu'on lui a donné est le garant de sa complète réconciliation avec les

Romains. Dans la plaine prochaine, *Augustonemetum*, Clermont, apparaît avec ses temples, ses tombeaux, ses sénateurs en toge se prélassant au forum. Et en face de la cité surgit, isolé et en plein abandon, le mont de Gergovie.

Nous n'avons voulu parler que des grandes cités, des grandes familles et des grands dieux : car les bourgades, la plèbe et les divinités locales sont demeurées, comme il était naturel, plus longtemps attachées aux traditions nationales. — Mais, les principaux *oppida* sont devenus romains, en descendant vers la plaine, l'aristocratie, en subissant le prestige de la toge, des fonctions et des dignités latines, les chefs du panthéon celtique, en se laissant absorber dans le panthéon gréco-romain.

Ce sont ces derniers, peut-être, qui se sont le plus complètement transformés, qui ont commencé les premiers leur métamorphose. La Gaule les a suivis. Les dieux gaulois, pas plus que les dieux grecs et que les dieux romains, n'avaient la haine tenace ; ils ignoraient l'âpre obstination des dieux sémitiques, la folie courageuse des patrons d'Asdrubal et de Barcochébas, le tempérament irréductible de Iahveh. Déjà au temps de César, Esus et Teutatès descendaient dans le crépuscule en s'estompant d'une teinte latine, alors que les chefs se dressaient, encore en armes, sur les hauts lieux de leur patrie. Ces dieux étaient de la même famille que Zeus et que Jupiter, famille que le poète connaissait bien, lorsqu'il disait d'elle :

Victrix causa diis placuit...

CAMILLE JULLIAN.



IMPRIMERIE E. CAPIOMONT ET C^{ie}



PARIS

57, RUE DE SEINE, 57

DO THE TRICKLES OF PLEASURE

DO THE TRICKLES OF PLEASURE

DO THE TRICKLES OF PLEASURE

